

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

17/11/2021

Dossier complet le :

17/11/2021

N° d'enregistrement :

2021-11852

1. Intitulé du projet

Projet de défrichement pour la création d'un lotissement sur la commune de Moliets-et-Maa (40).

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom GAUBE

Prénom Jean

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

_____|_____|_____|_____|_____|_____|_____|_____|

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
47. b)	Défrichement en vue de la reconversion des sols Défrichement portant sur une superficie totale, même fragmentée de plus de 0,5 hectares.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Défrichement d'une parcelle composé de bois mixtes et de Landes à Fougères en vue de la reconversion des sols et de la création d'un lotissement sur la commune de MOLIETS-ET-MAA à environ 0,4 km au Sud-ouest du centre bourg.

Le projet consiste à défricher une surface totale de 6 919 m² afin de construire un lotissement (d'une densité de 5 logements)

Le projet est accessible depuis la Rue des Tulpiers (via la rue du Général de Gaulle)

4.2 Objectifs du projet

L'objectif de ce projet est le défrichement d'une parcelle sylvicoles en vue de la création d'un lotissement à usage d'habitat et d'une voirie associée sur la commune de MOLIETS-ET-MAA (40).

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Un défrichement aura lieu afin de retirer les Chênes pédonculés, Chênes liège, Arbousiers qui se trouvent sur le site du projet et qui constituent un obstacle aux voiries et à la construction des lots. Les arbres présents sur le site seront conservés au maximum.

Un nettoyage du site aura lieu afin de freiner l'évolution de la Fougère aigle au centre du projet.

Un terrassement précédera la construction de la voirie interne associée à la viabilisation des lots (mise en place des réseaux secs et humides).

La construction des différents lots et logements sera ensuite effectuée.

La gestion des eaux pluviales se fera au sein de noues d'infiltrations pour les eaux pluviales issues des surfaces imperméabilisées des espaces collectifs. L'assainissement du projet sera relié à l'assainissement collectif existant sur la commune de Moliets-et-Maa.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Un entretien régulier des espaces verts, des réseaux et de la voirie sera mené.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Autorisation de défrichement
- Permis d'aménager

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface globale du projet	6 919 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

250 Rue du Général de Gaulle,
Parcelle AV317
40 660 MOLIETS-ET-MAA

Coordonnées géographiques¹

Long. 1° 21' 21" W Lat. 43° 50' 45" N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Point d'arrivée :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	ZNIEFF1 : "Plans d'eau de Moliets, Laprade, et Moisan" à 650 m à L'Ouest du projet. ZNIEFF 2 : "Etang de Léon et courant d'Huchet" à 740 m à l'Est du projet.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Moliets-et-Maa est riveraine d'un étang de 8,7 ha (Etang de Moliets), et riveraine de l'Océan Atlantique. Elle est donc concernée par la Loi littoral (Loi n° 86-2 du 3 janvier 1986).
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune zone humide floristique n'est présente au droit du projet (Cf. Diagnostic écologique sommaire en Annexe).
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Moliets-et-Maa n'est pas comprise dans une zone de répartition des eaux.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est concerné par le site inscrit des étangs Landais Sud (SIN0000208)
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 – Zone Spéciale de Conservation : "Zones humides de l'arrière-dune du pays de Born" est situé à 0,8 km à l'Ouest du projet.
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Deux sites classés se situe à proximité du projet : "L'étang de Moliets" situé à 0,7 km à l'ouest du projet, et "L'étang de Laprade" situé à 1,2 km au Sud-ouest du projet.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Indirectement : une consommation supplémentaire d'eau potable est à prévoir pour les résidents des lotissements
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une perturbation aura nécessairement lieu en phase travaux via les dérangements par les engins de chantiers. Toutefois, il s'agit d'une zone possédant un enjeu écologique faible et qui se trouve en continuité de lotissements déjà existants et d'autres en cours de construction.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Consommation de 6 919 m ² de parcelle sylvicole
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est concerné par ces risques : Risque sismique de niveau 1 (Très faible) Potential radon de catégorie 1 Risque feu de forêt
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Lors de la création du lotissement et de la voirie associée, l'ensemble des engins nécessaires à la réalisation des travaux de viabilisation des lots entraîneront des déplacements à l'échelle locale. Lors de sa phase d'exploitation, des déplacements/trafics seront à prévoir avec l'utilisation des lots par les résidents.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	En phase travaux, pour le nettoyage du site et la construction des logements, du bruit sera à prévoir. En phase d'exploitation, le bruit sera présent et provoqué par les personnes utilisant les lots, bruit lié à une zone d'habitation en contexte pavillonnaire.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En phase d'activité, des vibrations auront lieu (engins de chantier).</p> <p>En phase d'activité, les vibrations seront faibles à nulles, uniquement provoquées par les véhicules des résidents.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Un éclairage sera mis en place le long des voiries et des émissions lumineuses pourront être produites par les futures habitations.</p> <p>Des candélabres "full cut off" seront installés et programmés afin de limiter la pollution lumineuse du site (éclairage proscriit entre minuit et 5h)</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>L'infiltration des eaux pluviales sera privilégiée par le projet.</p> <p>Les eaux usées seront raccordés au réseau d'assainissement collectif.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les déchets engendrés lors de la phase travaux (et exploitation) seront pris en charge au sein des filières adaptées.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Une modification de la perception visuelle du site aura lieu. Toutefois, le projet se situe à proximité d'une zone déjà urbanisée. De plus, la majorité des boisements seront conservés lors de la construction des nouvelles habitations. Ainsi, l'urbanisation sera associée à une trame paysagère afin d'accompagner la transition.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	6919m ² de parcelle sylvicole seront consommés par le projet.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Afin d'éviter les incidences du défrichement, la majorité des boisements présents sur le site seront conservés (voir § 9 du diagnostic écologique sommaire).

Afin de réduire les impacts sur la faune présente autour du site lors de la phase travaux, une mesure d'évitement simple consistera à réaliser les travaux (terrassement, nivellement, fondation, etc) le plus possible en dehors des périodes de reproduction des espèces d'oiseaux et d'insectes, c'est-à-dire entre Octobre et Février.

Lors de la phase exploitation, des haies séparatives (constituées d'espèces locales) pourront être installées pour limiter les impacts sur l'Avifaune et l'entomofaune locale.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

- Projet compatible avec les orientation d'aménagement de la commune de Moliets-et-Maa
- Les espaces naturels présents correspondent à des habitats mésophiles, avec un fort impact anthropique déjà présent
- Anticipation du maître d'ouvrage sur d'éventuels incidences en mettant en place des mesures d'évitement et de réduction
- Faible impact du défrichement sur une commune boisée à plus de 70%.

Ainsi, le projet peut être dispensé d'évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Diagnostic écologique sommaire (comprenant les annexes obligatoires 2 à 6)

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Molietti et Maia

le,

15 Novembre 2021

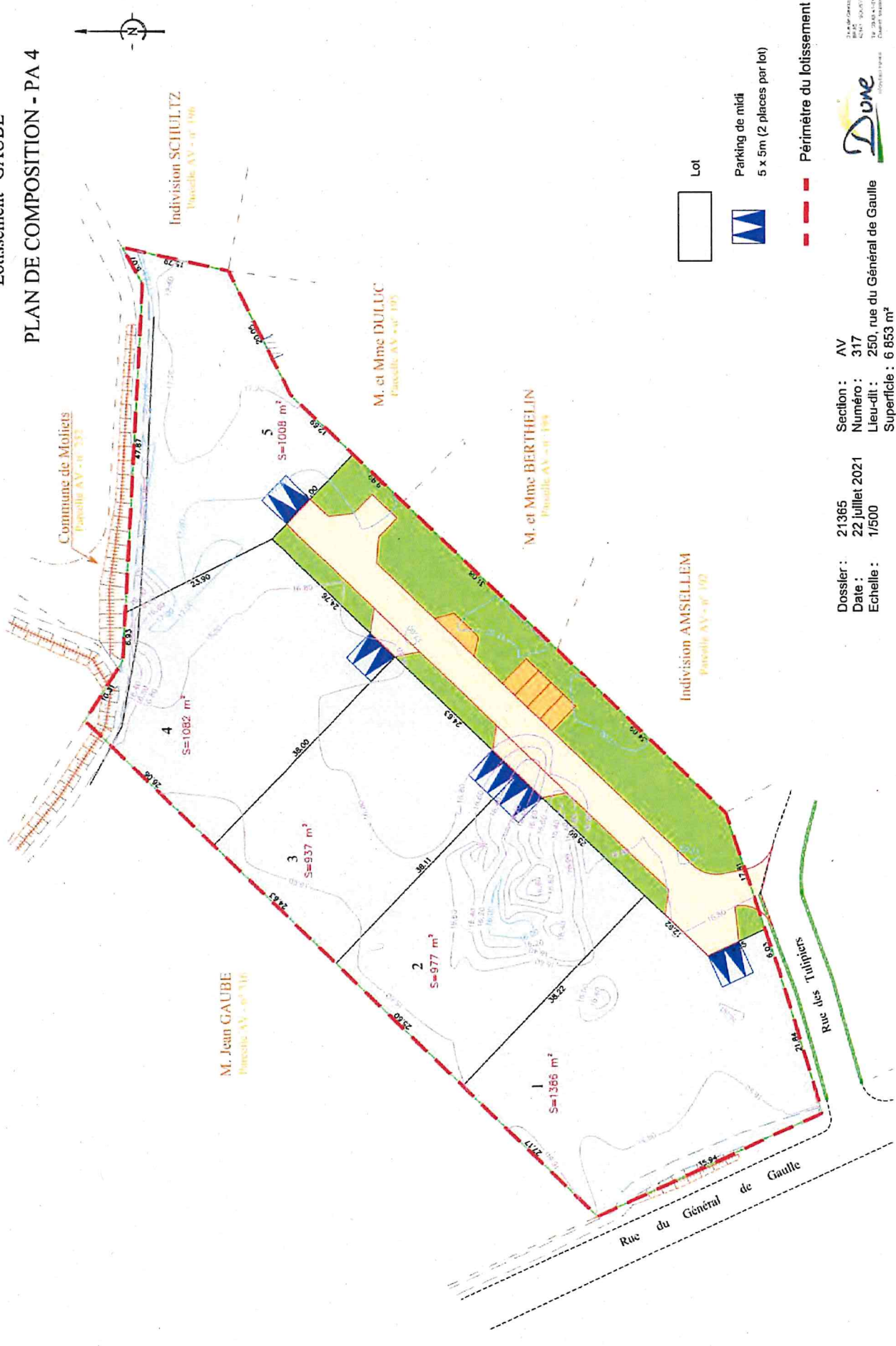
Signature



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

40660 - MOLIETS ET MAA
 Lotissement "GAUBE"

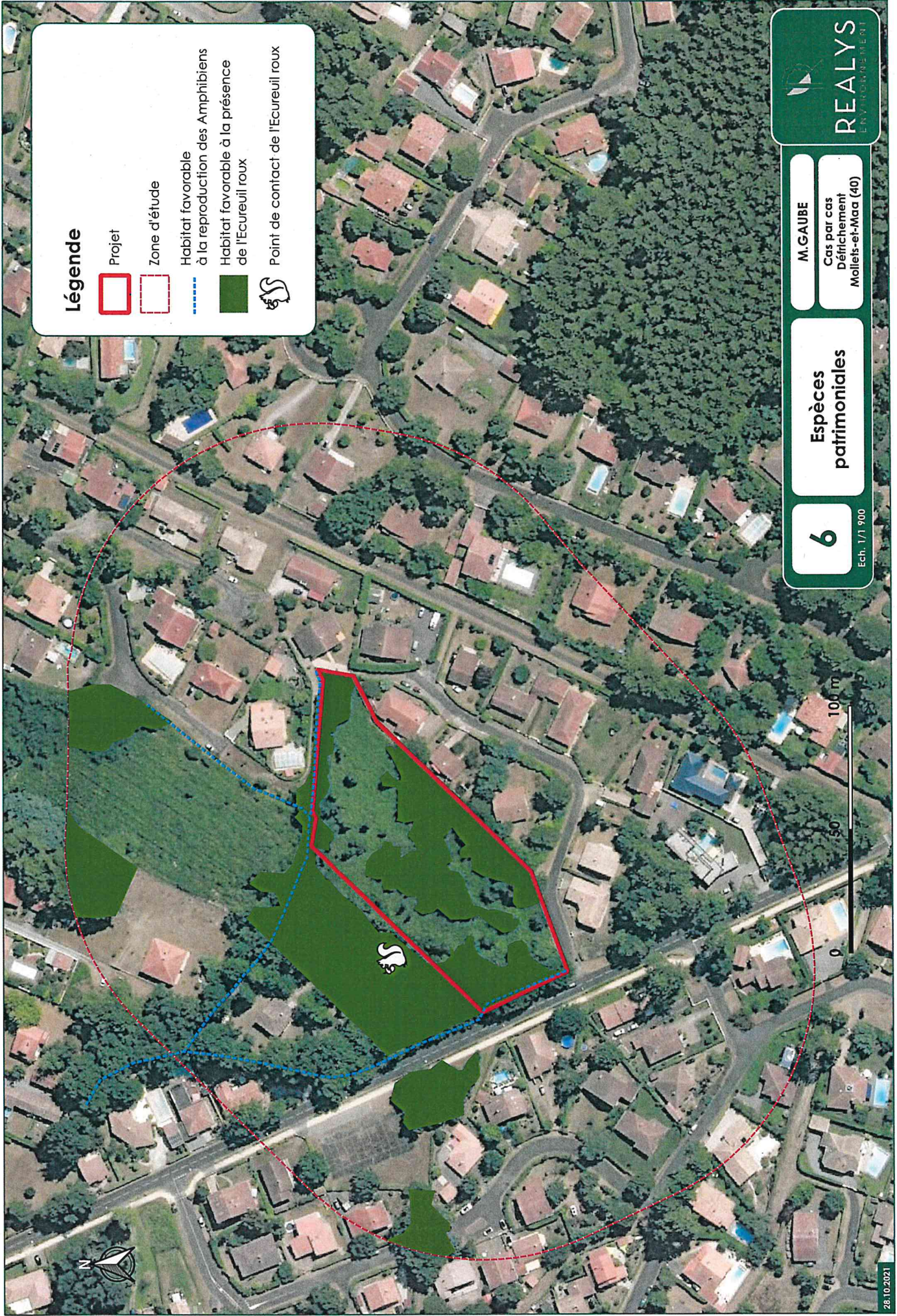
PLAN DE COMPOSITION - PA 4



Dossier : 21365
 Date : 22 juillet 2021
 Echelle : 1/500

Section : AV
 Numéro : 317
 Lieu-dit : 250, rue du Général de Gaulle
 Superficie : 6 853 m²





Légende

- Projet
- Zone d'étude
- Habitat favorable à la reproduction des Amphibiens
- Habitat favorable à la présence de l'Ecreuil roux
- 🦉 Point de contact de l'Ecreuil roux

M. GAUBE
Cas par cas
Définitivement
Molleis-et-Maa (40)

**Espèces
patrimoniales**

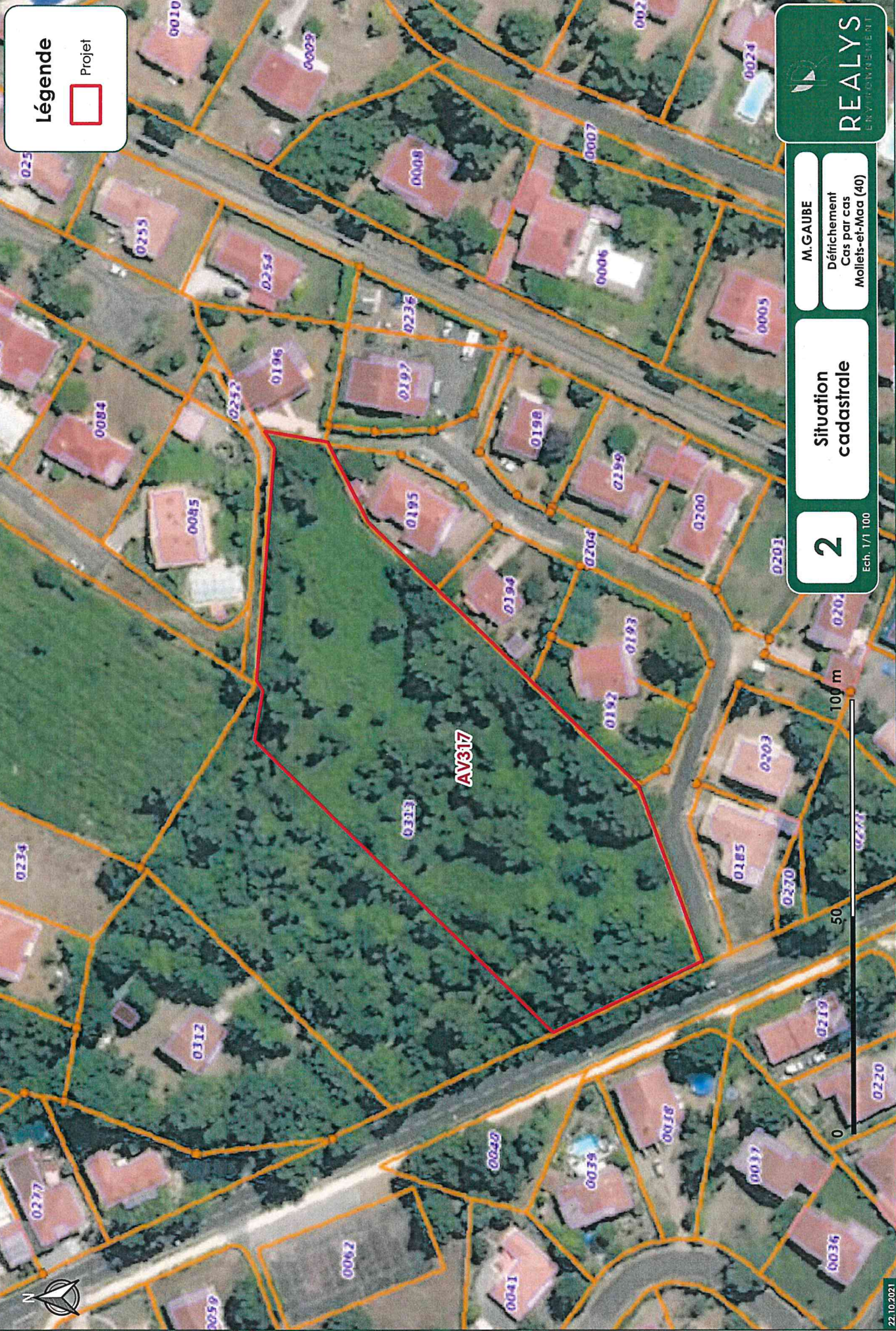
6
Ech. 1/1 900



Figure 4 : Prise de vue n°3



Figure 5 : Prise de vue n°4



Légende

Projet

REALYS
ENVIRONNEMENT

M. GAUBE
Défichement
Cas par cas
Mollefs-et-Mac (40)

**Situation
cadastrale**

2
Ech. 1/1 100



AV317

